



Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques

CT du 7 novembre 2013

Monsieur le Président,

Considérant que l'analyse des besoins en emplois qualifiés et en investissements doit partir de l'exercice plein et entier des missions dévolues aux directions générales et opérateurs de Bercy nous tenons à réaffirmer que les ministères économiques et financiers pourraient, devraient être une des armes essentielles pour sortir du chaos libéral.

Missions économiques, aides publiques au développement, charge de la dette et trésorerie de l'Etat, gestion des finances publiques, gestion des ressources humaines de l'Etat... Autant de leviers qui pourraient être mis au service des politiques économiques et des services publics, mais aussi au service de l'emploi.

Or, ce projet de Loi de Finances 2014 est bel et bien un budget d'austérité ... mais pas pour tous...

Des milliers de postes de fonctionnaires et d'agents seront supprimés, plus de 2 500 aux ministères économiques et financiers alors même que la lutte contre la fraude fiscale (par exemple) nécessiterait d'augmenter les moyens de toutes les directions.

Des milliards d'euros seront ponctionnés sur les dépenses d'assurance maladie et sur les retraites, retraites complémentaires, politique familiale et assurance-chômage, pénalisant les salariés, les privés d'emplois, les retraités, la jeunesse et particulièrement les plus fragiles d'entre eux.

A l'inverse, le budget 2014 prévoit de nouveaux cadeaux au patronat et aux actionnaires au nom de l'amélioration de la compétitivité :

- le crédit d'impôt compétitivité emploi qui coûtera 20 milliards d'euros aux contribuables. Les patrons ne peuvent qu'y voir un motif de satisfaction. Crédit d'impôt non contrôlé selon une note interne de la DGFIP.

- le crédit d'impôt recherche (5,6 milliards d'euros) n'est pas remis en cause malgré les critiques justifiées dont il fait l'objet par la Cour des comptes ;
- c'est également le cas de l'allègement de l'imposition des plus-values de cession des valeurs mobilières qui ne profite qu'aux spéculateurs et actionnaires.

Contrairement aux entreprises, les ménages et particulièrement les salariés, les retraités et les privés d'emplois subiront une hausse de la TVA. Dans de nombreux cas, ces foyers ont également subi une perte de leur pouvoir d'achat, car une fois imposables, leur taxe d'habitation augmente et leurs prestations diminuent.

Et la DGFIP ose dans sa démarche stratégique proposer de valoriser le consentement à l'impôt et d'en renforcer sa légitimité ! ...

Pour permettre une gestion efficace des ressources publiques, un contrôle fiscal efficace et ainsi assurer un traitement égalitaire des citoyens devant l'impôt, la France a besoin au contraire, de création d'emplois publics, dans tous les services et opérateurs de l'Etat des ministères économiques et financiers.

Pour la CGT, l'austérité n'est pas la solution. Elle est le problème.

Pendant tout l'été, le gouvernement s'est engagé devant la presse sur des objectifs de services publics renforcés. Qu'il s'agisse par exemple du contrôle fiscal (affaire Cahuzac) du contrôle économique (affaire Spanghero) ou du trafic de devises en argent liquide (affaire Boillon) ...

Comme seule et unique réponse dans les services : réduction de moyens humains et de fonctionnement dans tout le territoire en opposant aux personnels et à leur représentants les plans de modernisations et de simplifications qui sont sensés faire des économies d'échelle mais qui de fait fragilisent encore plus l'intervention de l'Etat partout en territoire.

Cela se traduit par le resserrement des réseaux et/ou l'abandon de missions.

En concordance avec l'acte III de la décentralisation, à la DGFIP de multiples expérimentations en cours (régionalisation ou inter régionalisation) annoncent des fermetures de services et remettent en cause la continuité du service public.

Cette saignée dans les effectifs a des conséquences pour l'exercice des missions, bien sûr, mais aussi sur les conditions de vie au et hors du travail des agents.

Que dire de l'organisation des CT dans notre département !!! Hormis celui sur les suppressions d'emplois, nous n'en avons plus que deux par an, qui sont de fait très chargés.

Concernant le budget, la CGT Finances Publiques note que des économies ont été faites, cependant elles sont inférieures à l'effort demandé. Au 30 septembre 2013 93,49 % des autorisations d'engagement sont exécutées. Comment comptez vous finir l'année ? Sur quoi allez vous encore devoir rogner ? ? ?

La CGT Finances Publiques n'accepte pas cette spirale régressive : c'est l'austérité permanente que l'on nous promet désormais pour des années et des années !!!

Concernant la formation professionnelle, comment peut-on faire un comparatif puisque les périodes retenues diffèrent d'une année sur l'autre ? Cette année, le nombre d'agents formés ainsi que le nombre de jours de formations ont augmenté. Cependant, beaucoup de formations étaient obligatoires comme la déontologie et la discrimination. Quid du nombre de jours de formations restants ? Certes des stages initiaux, sont proposés lors de changement de services, des formations sur les nouveautés, ou nouvelles applications sont aussi offertes, mais il manque toujours les formations ou journées d'études sur des points particuliers, en cours de carrière.

La CGT Finances Publiques dénonce une nouvelle fois la e-formation. En effet, comment être concentré lorsque l'on reste sur son poste de travail, en plateaux, avec le téléphone qui sonne et les sollicitations des collègues.

De plus, la CGT Finances Publiques s'interroge sur la charge de travail qui pèse sur l'équipe restreinte de la formation professionnelle. De nombreuses tâches ont glissé sur ce service sans renfort d'effectif.